



55

# PORTE-FEUILLE D'UN ÉMIGRÉ.

ALMANACH

*Un peu philosophique, distribué alphabétiquement.*

Par M. de L....



A PARIS,

Chez les Marchands de Nouveautés.

14. J. 1793.





# PORTE-FEUILLE D'UN ÉMIGRÉ.

*Almanach un peu philosophique,  
distribué alphabétiquement.*

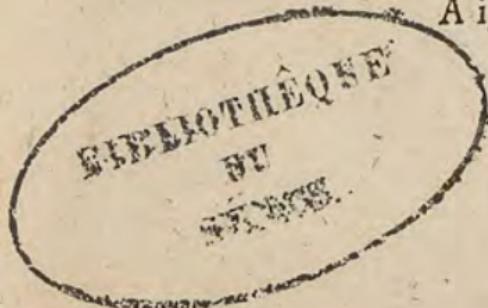
---

## A

### AGRAIRE (Loi).

ON sait que chez les Romains, l'origine de la *loi agraire* se perd dans les ténèbres de leur his-

A ij



toire : c'est dans le berceau de cet empire fameux qu'il faut en chercher les premiers titres comme les plus respectables monumens. Romulus, chef d'un peuple conquérant, en conçut l'idée. C'était un hommage sublime rendu à l'égalité ; c'était une première proclamation de la liberté dans cette terre, qui bientôt allait en être le foyer & le temple. Des hommes que la Nature avait créés tous égaux, auraient-ils consenti froide-ment que la victoire eût établi entr'eux des inégalités, des distinctions, des priviléges ? Romulus, en portant une loi agraire, ne faisoit donc qu'obéir à la nature,

à la justice. Quand il voulut oublier leus ordres suprêmes, & faire le roi, on lui rappella que tout fils de Mars qu'il était, cinq pieds de terre suffisoient pour le rendre égal au dernier de ses collègues.

Numa, qui vint après lui, eut soin de faire tomber du ciel la loi agraire. C'étoit le moins qu'au défaut d'une Égerie, chaque citoyen eût son coin de terre à cultiver. A cette condition on put lui pardonner ses établissemens moins populaires. Servius Tullius s'apercevant que les loix sur le partage des terres tomboient en désuétude par les progrès de la population & les efforts ordinaires du despotisme

A iii

qui croît avec la richesse, voulut reconcilier la royauté avec l'opinion, rétablit les loix agraires, & en créa de nouvelles pour donner aux anciennes un nouveau poids. On fait ce qu'elles devinrent dans la suite, jusqu'au tems de Cicéron, qui, possesseur d'une immense & magnifique terre à Tusculum, trouvoit fort mauvais qu'il y eût à sa porte quelques milliers de fragmens du peuple roi qui se plaignissoient de n'avoir pas même un fumier en commun. S'il y eut eu à Rome une journée du 10 août, on lui aurait répondu, que ces loix salutaires par leur nature, n'étaient dangereuses que comme action

subite (1), & qu'il en étoit d'elles comme de la liberté qu'il était atroce de refuser aux Nègres, parce qu'il pouvait y avoir quelqu'inconvénient à en précipiter le bienfait nécessaire.

---

(1) *Montesquieu. Esprit des loix,*  
liv. 7, c. 2.

---

## B

BROUSSE (*La fille la*).

C'EST une merveilleuse prophétesse, que cette fille la Brousse. D'abord il faut apprendre au commun de nos lecteurs ce que c'est que cette fille la Brousse. Le parti déjà célèbre des illuminés la croyant bonne à quelque chose, l'a mise sur le trépié. Elle est la sainte à gages de l'église constitutionnelle ; & ses ministres avouent bonnement que sans elle, le diable n'auroit pas fait la révolution. C'est

elle que le ciel avoit envoyée en députation à l'assemblée constitutive, à la suite des ambassadeurs des quatre parties du globe : Dom Gerle, l'ex-constituant, l'ex-chartrier, l'ex-prêtre, opinait fortement pour qu'elle fût entendue ; mais nos législateurs qui ne voulaient plus de commerce avec le ciel, réclamèrent & obtinrent l'ordre du jour.

Parlons de son talent. Mathieu Laënsberg n'est pas plus habile à deviner les événemens futurs, que la moderne Bourignon ne l'est à découvrir les choses présentes & futures. Elie savoit en 1791, que deux années auparavant on avait

décrété un commencement de constitution faite pour régénérer l'église & l'état. Elle prédit à point nommé, vers le mois de juillet dernier, que la Prusse & l'Autriche alloient s'ébranler pour la combattre, qu'en conséquence il y aurait des sièges, des combats, & bien du sang répandu. Les anges & tous les saints du paradis lui avaient révélé qu'au mois de mai paraîtrait dans le ciel un signe frappant, miraculeux, épouvan-table, dont l'Europe entière serait témoin. Ce n'est point sa faute, si les anges & les saints du paradis ont fait une fausse révélation.

On assure quelle n'a point encore

renoncé au projet tant de fois publié par les heureux confidens de ses inspirations, de faire à Rome un voyage tout exprès pour annoncer au pape que de deux choses l'une, ou la révolution manque en France, ou bien elle fait le tour de l'Europe.

Ce n'est point en songes qu'elle reçoit les oracles du ciel : la sainte fille ne rêve que les yeux ouverts. Dieu , qui châtie toujours ce qu'il aime , Dieu qui se plaît à éprouver ses élus , l'a livrée à des infirmités habituelles ; & comme le fameux docteur Burnet l'a observé d'une autre prophétesse sous la réforme de Henri VIII , il la jette

dans des convulsions , extatiques sans doute , pendant lesquelles elle tient des discours si sublimes , si furnaturels , qu'il faut le secours tout-puissant de la grace efficace pour y entendre quelque chose.

L'existence de cette fille est un service bien important rendu à l'ancienne mythologie. On a plusieurs fois révoqué en doute s'il y eut réellement autrefois une sybille de Cumès avec tous ces caractères dont les poëtes ont composé son histoire. Le problème est résolu. Quand on a vu la fille la Brousse , on a vu de ses yeux la célèbre Pythonisse dont Virgile a dit : Qu'à l'approche du démon qui l'agit ,  
elle

elle est transportée hors d'elle-même, elle parle moins qu'elle ne semble mugir.

La calomnie qui s'attache à tout, a voulu flétrir de son souffle impur les liaisons de mademoiselle la Brousse avec M. l'évêque de Babylone, M. Gobel, l'évêque Métropolitain de Paris, madame la duchesse de Bourbon, &c. Il suffit de la voir pour répondre de l'innocence de son commerce. M. Gobel sur-tout! ah! il est trop bien revenu des erreurs de sa jeunesse, pour se livrer à son âge au crime de la bestialité. L'évêque Pontard \*

---

(\*) Evêque du Département de la Dordogne.

lui-même, voyant qu'il n'y avait point là de Priscille, a renoncé au rôle de Montan ( 1 ).

Mères sensibles & tendres qui êtes incertaines du sort de vos chers Alexandres à quinze sols par jour, allez consulter l'oracle, jamais il ne sera sourd à vos vœux, pourvu qu'à l'exemple du fils d'Anchise, vous n'oubliez pas d'apporter avec vous quelque feuille du rameau d'or.

---

( 1 ) Fameux Héresiarque des premiers siècles que ses liaisons avec la fanatique Priscille ont rendu plus célèbre encore qu'il ne l'a été par ses erreurs.

## C

## CATHOLIQUES.

## CALVINISTES.

GRACES en soient rendues au ministre Roland, nous n'allons plus végéter dans ces schismatiques incertitudes de culte catholique ou de culte calviniste auxquelles l'assemblée constituante semblait nous avoir asservis. Si l'on nous permet encore une religion, nous savons enfin que ce n'est plus la catholique. Ce papisme est si vieux; il est si intolérant! Vive une reli-

B ij

gion dont le fondateur se rapproche un peu plus & de notre siècle & de nos mœurs , & de nos indulgentes passions ! Vive une religion qui permet même de n'en avoir aucune ! Paris , sur-tout , Paris , va devenir une Genève nouvelle ; chacun aura le droit de régler sa foi à son gré , qui pis est , de n'en avoir plus ; d'interpréter l'écriture sainte comme il lui plaira , & ce qui est bien plus simple , de n'y pas croire . L'égalité est décrétée pour le ciel comme pour la terre ; & quelque jour nous verrons ensemble dans la vie éternelle , Abraham & Confucius , Erestrate & Voltaire , Cartouche & Brissot .

---

Les barrières diverses qui séparaient le dogme catholique de l'indifférence Calviniste, sont en ruines. La confession est interdite même aux dévotes. Dans nos cérémonies publiques, les libations payennes, les sacrifices purement allégoriques ont pris la place des mystères catholiques. Calvin avait proscrit le costume religieux que Rome commandait à ses ministres. Le costume religieux n'est plus que l'uniforme de la contre-révolution; le célibat ecclésiastique, tout aussi proscrit que les vœux de religion. Restait la liturgie romaine, qui, d'un

bout de l'empire à l'autre, offrait un point de ralliement commun aux sectateurs du culte catholique. Le ministre Roland nous fait espérer que la révolution va sans doute amener l'heureuse époque, où l'on cessera de prier Dieu dans un jargon barbare, inintelligible, malgré même la publicité de nos instructions, malgré le secours des traductions, &c. Que nous manque-t-il pour être Calvinistes ? Rien que le mot. Tout nous y porte ; l'esprit d'une révolution déjà toute républicaine avant même la proclamation d'une république ; le vœu des indépendans qui dominent seuls aujourd'hui ; la prétendue incom-

patibilité qui existe entre un gouvernement monarchique, & le culte catholique; l'influence de Jean-Jacques sur une révolution que l'on dit être son ouvrage, & dont il eut été le fléau; je ne sais quel attrait pour la nouveauté qui dégoûte de tout ce qu'il y a d'ancien; les ressentimens du Calvinisme & ses longues rivalités; peut-être plus encore que tout cela, les manœuvres du philosophisme qui a réussi à nous faire Calvinistes, pour nous rendre bientôt Sociens & déistes.

---

Il a paru dans le cours de la révolution, un ouvrage sous le titre de *Parallèle des Révolutions*, où ces vérités sont démontrées avec toute l'autorité de la raison, de l'éloquence & de l'érudition. Dans cet ouvrage, le machiavéisme effronté des évêques & prêtres constitutionnels, est forcé d'expirer aux pieds de ce monument auguste élevé sur les ruines de l'autel & du trône par les mains du courageux écrivain, jeune encore, ont dit les journaux, ( puisqu'il n'avait point trente ans ) lorsque, pour toute réponse à ses pressantes démonstrations, il a

été massacré dans l'horrible journée du 2 septembre!... massacré , lui & plus de six cens prêtres , coupables du seul crime de n'avoir point été de lâches apostats!... Massacré!... Et pourquoi? Pour avoir écrit ou dit sur la constitution tout ce que les héros du 10 août en pensaient. Ainsi Tibére & Séjan répondraient par des arrêts de mort aux accens courageux de la vérité : encore Tibere & Séjan n'avaient-ils pas décrété la liberté de la presse.

---

## D

## DÉMONS.

UNE femme d'esprit disait un jour : Oh! comme il doit faire bon vivre aujourd'hui dans les enfers ! — Pourquoi ? — C'est que tous les diables sont sur la terre.

## DÉCEMVIRS.

Les Décemvirs disaient au peuple qui les avait établis : « Rien de ce que nous vous proposons, ne peut passer en loi sans votre consentement. Romains, soyez

vous-mêmes les auteurs des loix qui doivent faire votre bonheur ». Ces commencemens énivrèrent le peuple; mais bientôt la tyrannie leva le masque. Les attentats d'un despotisme à dix têtes réveillèrent dans Rome le génie des Brutus; et le sang des oppresseurs vengea pour un moment le sang que des brigands, sous le nom de législateurs, avaient fait couler.

### DÉMOCRATIE.

Le Gouvernement démocratique convient aux petits états, l'aristocratique aux médiocres, & le monarchique aux grands. (*contrat social*, liv. 3, chap. 3). Il n'y a

( 24 )

pas de gouvernement si sujet aux guerres civiles & aux agitations intestines que le démocratique ou populaire , parce qu'il n'y en a aucun qui tende si fortement et si continuellement à changer de forme. (*Ibid. chap. 4* ).

DAMIEN. Voyez *Robespierre*.

E

É G A L I T É.

POURQUOI tous ces valets à vous sui-  
vre assidus ,

Demandoit-on un jour au sage Helvétius ?  
Ignorez - vous combien cet étalage coute ?  
Et quel besoin d'avoir tant de gens  
après soi ?

— Je n'en ai pas besoin sans doute ,  
Répondit-il , mais eux , ils ont besoin  
de moi .

F

FLEURS-DE-LYS.

REQUÈTE DES M\*\*\*  
A LA CONVENTION NATIONALE.

*(Des circonstances particulières  
ont empêché qu'elle ne fût pronon-  
cée à la barre).*

LES conquérans de la liberté,  
les hommes du dix août & du  
deux septembre comparaissent de-  
vant vous. Législateurs, pour nous  
reconnaître, il vous suffit de con-  
templer vos propres images.

Vous croyez avoir aboli tous les symboles, tous les vestiges de l'ancienne royauté; vous vous trompez: elles respirent encore en caractères profonds sur la plupart d'entre nous: on dit même que dans cet auguste sénat, que parmi vous il en est sur qui l'on pourrait lire l'empreinte odieuse des armoiries d'une maison proscrite par vos décrêts, & qui va bientôt expirer sous notre fer. Ordonnez que ces derniers restes de son existence maudite soient effacés, & qu'à la place de leurs traces durables, soient gravés les signes glorieux de la liberté. Les premiers, nous offrons nos épaules à cette régéné-

ration civique, persuadés que notre exemple trouvera plus d'un imitateur dans cette vertueuse assemblée.

*Sur l'Oriflamme.*

DANS la foule des incohérences décrétées par l'assemblée constituante, on peut compter les honneurs qu'elle rendit au nom de l'Oriflamme (1), après avoir proscrit les anciennes armoiries. Un

---

(1) On sait que cette assemblée prétendue constituante fit suspendre à la voûte du lieu de ses séances un étendard pour lequel elle ressuscita le nom d'oriflamme.

coup-d'œil sur l'historique de ce fameux étendard, suffira pour attester & l'ignorance de ses meneurs, & l'esprit bizarre qui présidoit à ses plagiaires institutions.

L'Oriflamme était un étendard ou bannière, ainsi nommé, des flammes d'or dont elle était semée; elle était faite de soie de couleur de feu, qu'on nommait *sandal*. Elle avait trois queues ou fanons, & était entourée de houpes de soie verte. Chaque église avait de pareilles bannières; lorsque leur territoire était menacé par l'ennemi, elles la remettaient entre les mains d'un seigneur, qui était leur avoué & leur défenseur, afin qu'il la fit

porter à la tête des troupes qu'il avait levées pour la défense des biens de cette église. L'oriflamme ne servit d'abord que dans les guerres où l'abbaye de Saint Denis était intéressée. Elle ne parut dans les armées de nos rois que lorsque Louis VI, dit le gros, eut acquis le Comté de Vexin, à qui avait originairement appartenu le droit de la faire porter pour l'abbaye de Saint-Denys. Ses successeurs, dans toutes leurs guerres, n'oublièrent jamais de déployer, à la tête de leurs armées, cette espèce de *Labarum* qu'ils allaient recevoir, avant de partir des mains de l'abbé de Saint-Denys. On croit qu'il dispa-

(31)

rut à la bataille de Robecq, que  
le roi Charles VI gagna sur les  
Flamands en 1382.

---

G

GOUVERNEMENT.

SCENE PREMIERE  
DE L'ACTE II DE CINNA,

*Tragédie de P. CORNEILLE.*

M A X I M E.

CONSIDÉREZ, Seigneur, que vous  
régnez dans Rome,  
Ou de quelque façon que votre cour  
vous nomme,  
On hait la monarchie, & le nom d'Em-  
pereur

Cachant le nom de roi ne fait pas moins  
d'horreur.  
Il passe pour tyran qui conque s'y fait  
maître,  
Qui le sert, pour esclave, & qui l'aime;  
pour traître;  
Qui le souffre, a le cœur lâche, mol,  
abattu,  
Et pour s'en affranchir tout s'appelle  
vertu. . . .

## C I N N A.

Si l'amour du pays doit ici prévaloir,  
C'est son bien seulement que vous de-  
vez vouloir;  
Et cette liberté qui lui semble si chère,  
N'est pour Rome, Seigneur, qu'un  
bien imaginaire,  
Plus nuisible qu'utile, & qui n'ap-  
proche pas

De celui qu'un bon prince apporte à  
ses états.

Avec ordre & raison les honneurs  
il dispense,

Avec discernement punit & récompense,  
Et dispose de tout en juste possesseur,  
Sans rien précipiter de peur d'un suc-  
cesseur.

Mais quand le peuple est maître, on  
n'agit qu'en tumulte ;

La voix de la raison jamais ne se con-  
sulte :

Les honneurs sont vendus aux plus  
ambitieux,

L'autorité livrée aux plus séditieux.

Ces petits souverains qu'il fait pour  
une année

Voyant d'un temps si court leur puis-  
sance bornée,

Des plus heureux desseins font avorter  
le fruit,

De peur de le laisser à celui qui les  
suit.

Comme ils ont peu de part au bien dont  
ils ordonnent,  
Dans le champ du public largement ils  
moissonnent,

Assurés que chacun leur pardonne  
aisément,

Espérant à son tour un pareil traitement.

LE PIRE DES ÉTATS , C'EST L'ÉTAT  
POPULAIRE.]

---

## H

H Y M N E  
DES MARSEILLOIS.( *Sa parodie* ).

ALLONS, enfans de la courtille,  
 Le jour de boire est arrivé,  
 C'est pour nous que le boudin grille,  
 C'est pour nous qu'on la préparé; (*bis*)  
 Entendez-vous dans la cuisine  
 Rôtir & dindons & gigots?  
 Ma foi, nous serions bien nigauds,  
 Si nous leur faisions triste mine.  
 A table, citoyens, vuidez tous les  
 flacons,  
 Buvez, buvez, qu'un vin bien pur  
 abreuve nos poumons. (*bis*)

Décoiffons

Décoiffons chacun sept bouteilles ;  
 Et ne laissons rien sur les plats ;  
 D'amour faisons les sept merveilles ,  
 Au milieu des plus doux ébats ;      *bis.*  
 Français ! pour nous, ah ! quel ou-  
 trage

S'il fallait rester en chemin !  
 Que Bacchus par son jus divin  
 Relève encor notre courage.  
 A table , &c.

Tremblez lapins , tremblez volailles ,  
 Ou bien prenez votre parti ;  
 Chacun de vous dans nos entrailles  
 Doit finir par être englouti ;      *bis*  
 Tout est d'accord pour vous détruire ,  
 Chasseurs & gloutons tour-à-tour ;  
 Peut-être viendra-t-il un jour

D

Où c'est vous qui nous ferez cuire.  
A table, &c.

---

Quoi, des cuisines étrangères  
Viendraient gâter le goût français !  
Leurs sausses fades & légères  
Aurraient le véto sur nos mets ! *bis.*  
Dans nos festins quelle déroute !  
Combien nous aurions à souffrir,  
Nous ne pourrions plus nous nourrir  
Que de fromage & de choux-croute.  
A table, &c.

---

Amis, dans vos projets bachiques,  
Sachez ne pas trop vous presser.  
Épargnez ces poulets étiques ;  
Laissez-les du moins s'engraisser ; *bis.*  
Mais ces chapons aristocrates,  
Chanoines de la basse cour,

( 39 )

Qu'ils nous engrassennt à leur tour ;  
Et n'en laissons rien que les pattes.  
A table, &c.

---

Amour sacré de la bombance,  
Viens élargir notre estomach,  
Quand on pense à panser sa panse,  
Faut-il consulter l'almanach ?      *bis.*  
Du plaisir de manger & boire  
Si l'on te doit l'invention,  
Sauve-nous l'indigestion  
Pour que rien ne manque à ta gloire.  
A table, &c.

D 2

## J

## J O U R N É E S.

*Des 2 & 3 Septembre 1792.*

Ce n'est plus chez les peuples étrangers, ni dans des siècles éloignés du nôtre, que le Jacobin ira déformais se chercher des objets d'imitation. Parvenu à une hauteur dont n'approchèrent jamais ni les Mézence, les Cacus, les Buziris de la fable, ni les Cambyses, les Néron, les Ziska, les Charles IX de notre histoire moderne, c'est

en lui-même que doivent se concentrer tous les germes de son émulation. Fait pour servir de modèle, il n'en peut plus trouver au-dehors de soi; & ce qu'il a fait, voilà le tableau qu'il doit avoir sans cesse sous les yeux pour ne point dégénérer. Toute la France a lu l'intéressant ouvrage du citoyen Saint-Méard, qu'il a intitulé: *mon agonie de trente-six heures*. La description de la première Saint-Barthélemy, exagérée par le pinceau brûlant du chantre de Henri IV, n'approche pas de la peinture naïve de ces scènes déchirantes; où le génie de Robespierre, de Marat, de Danton, a laissé si loin derrière

( 42 )

Jui la féconde imagination & le machiavélisme de Catherine de Médicis, & de ce fils si digne d'une telle mère.

---

LES CRIMES  
ET LE CHATIMENT.

FABLE.

UN jour, jour funeste au genre humain, les enfans de l'ancien dragon, les crimes ne trouvant plus rien à faire au Tartare, prirent le chemin de notre monde pour y chercher de l'emploi. On vit l'herbe jaunir sous leurs pas, les forêts per-

dirent leur feuillage, les campagnes se changèrent en landes arides, le chemin fourmillait de toutes sortes de reptiles impurs, et les hiboux firent retentir l'air aux environs de leurs cris lugubres. Ils poursuivaient leur route triomphante, & répandaient partout leur poison, lorsque tournant la tête, ils s'aperçurent qu'on les suivait; c'était le châtiment qui s'était mis à leurs trousses avec sa bêquille, & qui leur donnait la chasse en boîtant. Ha! lui cria la troupe infernale, si tu vas toujours de ce train, tu n'es point prêt à nous atteindre.— Courez, courez toujours, leur répondit-il, je pourrai

bien ne pas vous attraper de long-  
temps ; mais je suis sûr de ne pas  
vous manquer.

## K

## KELLERMAN.

Au dernier voyage de Kellerman à Paris, pour se disculper des reproches intentés contre lui par Custine, voici comment il termina ce que l'on a appellé sa justification.

» Je jure de ne m'arrêter qu'après être arrivé à Rome, & y avoir planté l'arbre de la liberté. »

Au cartel de leur fier général, nos Jacobins ont ajouté le serment d'aller saisir le pape sous la thiare, & de l'emmener jusqu'à Paris, à la barre de l'assemblée. Ne croit-

on pas entendre Bajazet sortant de Constantinople, jurer qu'il n'y rentrera qu'après avoir été jusqu'à Rome détrôner le pape, & faire manger à ses chevaux de l'avoine sur les tombeaux des apôtres?

Mais ce Bajazet pouvait aussi s'appeler le fléau de Dieu; & Pie VI est le successeur de ce Léon le Grand, dont la seule présence arrêta les armées triomphantes du barbare Attila.

## L

## LOUIS XVI.

» CHARLES premier avait assemblé tous les pairs de son royaume, chose sans exemple depuis plusieurs siècles. Cette assemblée, quoique composée de toute la haute noblesse du royaume, ne réunit que des hommes bornés qui ne voyaient rien, des cœurs timides que tout effrayait, des esprits faux qui n'avaient que des vues dangereuses, des ames perfides qui trahirent leur souverain & leur bienfaiteur.

Charles n'y trouva que de la hau-

eur , point de bon conseil , & en-  
core moins de secours. Dans cette  
extrémité , l'infortuné monarque se  
détermina à convoquer son parle-  
ment ; ce fut le sanguinaire parle-  
ment de 1640. Comme il avait peu  
d'amis dans cette assemblée , ses  
ennemis s'y trouvèrent les maîtres  
des délibérations.

Les places occupées par divers  
seigneurs qui , en se retirant dans  
les pays étrangers , épargnèrent  
d'autres crimes à la nation & au  
roi des foiblesse , furent remplies  
par les seigneurs les plus séditieux  
du royaume. Le parlement exigea  
cette complaisance , & le monarque  
crut que cet expédient les guérirait  
des suites de leurs défiances ; il  
reçut

(49)

reçut ses ministres de la main de ses persécuteurs.

Depuis long-tems les bons citoyens, ceux mêmes que l'amour de l'ordre avait autrefois aigris contre les usurpations de la cour, détestaient dans le cœur les entreprises des faëtieux qui usurpaient son autorité. Ils trouvèrent plus étrange encore, que le parlement voulût gouverner sans roi, qu'ils n'avaient trouvé mauvais que le roi gouvernât sans parlement. La constitution du royaume étoit plus altérée par l'un que par l'autre; ils faisaient des vœux contre le tyran, en attendant l'occasion de faire des efforts contre la tyrannie.

Deux partis divisaient la nation,

E

l'un était composé de ceux pour qui l'autorité royale était encore respectable ; l'autre était rempli par les républicains.

La ruine du parti royaliste était infaillible. Charles, avec ses partisans, dont les uns étaient perfides, les autres chancelans, ne pouvait pas résister à des enthousiastes sans nombre, conduits par une politique abominable, mais profonde.

Le chef de toute cette cabale était Olivier Cromwel. Cet illustre scélérat, qui ne peut être loué sans horreur, ni méprisé sans injustice, qu'on est forcé d'admirer & de détester tout ensemble, éclairait par des lumières supérieures le parlement qu'il devait un jour gouverner.

Pour conduire les affaires au point de maturité où il les souhaitait, il témoigna toujours beaucoup de zèle pour l'administration la plus populaire.

Déjà il avait fait exclure ou emprisonner par la force des armes environ deux cents membres de la chambre basse, dont la conscience s'accordait mal avec ses desseins. Il fit plus; assuré que la chambre haute détestait ses forfaits, & ne se préterait jamais à ses vues, il fit déclarer dans celle des Communes, qu'à elle seule appartenait le droit de faire des loix, & qu'on n'avait pas besoin d'une autre sanction que de celle du peuple; la souveraine puissance

étant originairement dans le peuple.

Il n'est pas de mon sujet de décrire les événemens meurtriers que produisirent ces factions. Jamais l'Angleterre ne fut inondée de tant de sang, ni souillée de plus de crimes.

Un tribunal avait été érigé sous le titre de cour de haute justice. Déjà plusieurs fois dénoncé, Charles fut cité devant ces furieux, qui justifièrent tous le choix qu'on avait fait d'eux. L'Angleterre devint le théâtre d'un spectacle terrible : le meilleur maître, le meilleur père, le meilleur mari, le meilleur chrétien, peut-être le plus honnête homme de son siècle, fut con-

damné comme un tyran. Les Presbytériens , dit un écrivain célèbre , fournirent la hache qui coupa la tête au roi , & livrèrent la victime toute liée , aux indépendans qui l'égorgèrent .

Les parricides avaient leurs mains encore teintes du sang de leur souverain , lorsqu'ils cherchèrent dans de nouveaux crimes l'impunité de celui qu'ils avaient commis . Deux précautions toutes deux extrêmes , leur parurent nécessaires pour garantir leurs têtes coupables de la foudre qui les menaçait . Ils avaient dégradé la chambre des pairs ; ils la supprimèrent comme inutile . Ils avaient avili la royauté ; ils l'anéantirent

comme funeste au bonheur des peuples. L'autorité souveraine résida dès-lors toute entière dans la seule chambre des Communes.

La postérité a vengé la mémoire de Charles Ier , en livrant à l'exécration les coupables auteurs de sa mort , & proclamant que ce prince infortuné « fut juste , modéré , magnanime , sans autre passion que celle de rendre ses peuples heureux , capable de rendre la royauté , non seulement vénérable et sainte , mais encore aimable à ses peuples ».

Les gens sages , dit l'éloquent historien du parlement d'Angleterre , avoient prévu cet événement , lorsqu'ils s'apperçurent qu'on ne s'opposoit pas efficac-

vement aux premières démarches que faisoit le peuple pour rompre l'équilibre du gouvernement; ils comprirent qu'il ne s'arrêteroit pas jusqu'à ce qu'il eût usurpé un pouvoir despotique. L'histoire des Nations ne fournit pas un seul exemple de quelque assemblée populaire qui, après avoir fait naître des contestations au sujet de la puissance souveraine, se soit contenté d'un pouvoir borné. Il est vrai que les révolutions n'ont jamais manqué d'être funestes aux factieux qui les avoient conduites. Ces esprits inquiets, la plupart sans vues et sans politique, ont également ignoré l'art de jouir de leur autorité et de la conserver.

Constamment trompés par les plus ambitieux, et les plus adroits de leurs complices, ils ont plus perdu qu'ils n'ont acquis. Les usurpations de la multitude se sont toujours terminées à la tyrannie d'un seul homme. (1)

---

(1) Extrait du Parallel des Révolutions par monsieur l'abbé G\*\*\*, ouvrage cité plus haut, article C. On peut voir dans le même livre ( seconde partie, pages 287-293 ) les allusions et les autorités alléguées par l'auteur.

## M

## MIRABEAU.

*J'EMPORTÉ avec moi le deuil de la monarchie, et les factieux s'en partageront les lambeaux. Ce furent là les dernières paroles de Mirabeau à son lit de mort. Ce mot du grand homme allant au supplice, étoit une espece d'amende honorable pour le passé, une vraie prophétie pour l'avenir. Il fut un coup de foudre pour le parti qu'il dénonçoit. Je ne sais comment les Jacobins ont pu le pardonner. La vengeance est pourtant la volupté des Dieux. Tout triomphants qu'ils sont, ils*

semblent avoir besoin encore de s'attacher au nom de ce fondateur de la révolution Française. On diroit que son ombre les épouvante. Elle plane avec audace sur tous les lieux dont il fit les premiers théâtres de ses grands desseins. On peut assurer qu'il mourut fort à propos pour son apothéose. Ce n'étoit plus au fonds qu'un Feuillant déguisé; et quelques semaines, peut-être quelques jours plus tard, il alloit offrir un nouvel exemple de cette vérité immortelle: *qu'il n'y avoit à Rome qu'un pas du Capitole à la roche Tarpeïenne.*

Comme j'ai ri de voir sur la place Dauphine à Versailles, le grand Mirabeau, quelques minutes de la

nuit du 5 au 6 Octobre , se promener le sabre au côté , l'air terrible , martial , comme Dom-Qui-  
chotte faisant la veillée des armes ,  
lui qui n'avoit jamais vu de sensfroid  
la lame d'une épée : une femme de  
la halle s'approcha de lui en disant:  
*notre bon ami , notre père , notre  
saint* ; une autre ajoute aussitôt : *oui  
notre saint , c'est bien dit , ma  
commere : j'en ferai faire une belle  
image qui portera , SAINT MIRABEAU , AVEC L'INSTRUMENT  
DE SON MARTYRE.*

On lui représentoit les dangers  
auxquels son audace l'exposoit :  
*je n'ai rien à craindre que des  
honnêtes gens , répondit-il , et les  
honnêtes gens ne sont pas tueurs.*

(60)

Un de ses collègues lui avoit  
envoié un cattel. *Le lache!* répondit il, *Il me propose de se  
battre, parce qu'il sait que je ne me  
bats jamais.*

M A R A T.

QUAND la nature eût lâché sur la terre  
Le monstre impur, l'animal sanguinaire,  
Nommé Marat, elle frémît d'horreur.  
Bientôt voulant réparer son erreur,  
Elle imprima sur les traits de l'infâme  
En raccourci, la laideur de son âme.

*Commandemens patriotiques,  
trouvés dans l'Eucologe de  
Marat.*

POUR ton Dieu tu adoreras  
Ton ambition seulement,  
Le peuple tu flagorneras

\* aise

Afin qu'il soit ton partisan.  
 Le lundis tu l'agiteras  
 Pour réussir certainement.  
 Les assassins honoreras,  
 Et défendras humainement.  
 Homicide tu commettras,  
 Quand tu le pourras sûrement  
 L'assassinat tu prêcheras,  
 A haute voix journellement.  
 La Liberté tu prôneras,  
 En la violent tout doucement.  
 Le bien du Peuple retiendras,  
 Sans rendre compte aucunement.  
 Faux témoignage tu diras,  
 Pour te venger impunément.  
 Ta vie et mœurs tu cacheras,  
 Et tu feras très prudemment.  
 Sans cesse tu détourneras,  
 Sans savoir pourquoi, ni comment.  
 Du Peuple instruit tu médiras  
 Pour tromper le Peuple ignorant.

(62 )

Comme traître , désigneras  
Brissot , Condorcet et Roland.  
Dans les tribunes beugleras  
Quatre -fois par jour seulement.  
La vérité tu ne l'auras ,  
Que dans la bouche absolument.  
Le mot *Peuple* répéteras ,  
Pour avoir applaudissement.  
Sa faveur tu recueilleras ,  
Tôt ou tard insailliblement.

---

## N

## N E C K E R.

VRAT Prométhée, c'est lui qui a fait tomber dans notre malheureuse France la boîte infernale des maux qui nous dévorent.

Le dernier ouvrage publié sous son nom, a donné lieu à une plaisanterie cruelle, si elle n'étoit trop fondée. Beaucoup de gens, a-t-on dit dans certain journal, sont extrêmement contents du nouvel ouvrage de M. Necker; ils le trouvent très-fort en raisons, rempli de bonnes intentions, propre à ra-

mener les esprits , & plus encore les cœurs ; mais quantité de lecteurs superficiels n'ont fait attention qu'au titre , qui en effet est un peu amphibologique ; il porte ces mots : *réflexions adressées à la nation française sur le procès INTENTÉ à Louis XVI, par M. Nécker* ; si au lieu d'*INTENTÉ* , l'auteur avoit mis le mot *OCCASIONNÉ* , assurément il n'y auroit plus eu de difficulté.

---

APRÈS que feu Dupont , l'ex-constituant , eut mis au jour sa terrible brochure contre l'ex-maire de Paris , vint un plus terrible homme encore , un de ces preux chevaliers faits , ce semble , pour

les seuls temps héroïques , qui lui dit: Je vous connois , beau masque ; n'est ce pas vous qu'on a vu spectateur froid et muet des scènes du 5 et 6 octobre 1789 ? Par prudence , soyez un peu plus charitable , & , croyez-moi , taisons - nous .

Il est donc des hommes qui ont perdu jusqu'audroit dedire la vérité ! Pourquoi , quand M. Necker se sent poussé de son démon d'écrire , pourquoi n'a - t-il pas quelque génie familier , qui , comme l'Apollon du poëte , *Cynthius aurem vellit et admonuit...* ? Pourquoi son nom rappelle-t-il , même aux amis du nouveau *Phocion* , cet énergique rapprochement entre *M. Dupont* , qui a siégé deux ans & demi au côté

( 66 )

gauche de l'assemblée nationale , &  
Jourdan coupe-tête , il n'y a de  
différence que celle qui existe entre  
les principes & les conséquences.

---

## O

O P I N I O N S  
R E L I G I E U S E S .  
T O L É R A N C E .

“ Vous parlez de tolérance ,  
écrivoit un des plus véhéments dé-  
fenseurs des droits du genre hu-  
main , un de ces Prométhées que la  
nature devroit plus souvent à la  
terre pour animer les hommes  
statues dont la terre est encore  
peuplée . ” Vous parlez de tolérance ,  
“ & il n'est pas un pays sur la  
la terre , je n'en excepte pas les

» nouvelles républiques américai-  
» nes; où il suffise à un homme de  
» pratiquer les vertus sociales ,  
» pour participer à tous les avan-  
» tages de la société ». Ainsi  
s'exprimoit le fameux Mirabeau ,  
avant qu'on ne parlât en France  
d'une convention d'Etats Généraux.  
Ils se tinrent. A cette ombred'assem-  
blée nationale succéda une vérita-  
ble représentation de la nation  
française. La déclaration des droits  
de l'homme & du citoyen fut  
proclamée solennellement. Les  
voeux de la philosophie , de la rai-  
son , de la religion elle même , paru-  
rent exaucés après tant de siècles ,  
alors que sur le frontispice du tem-  
ple érigé à la liberté , on eut lu ces

paroles vénérables : NUL HOMME  
NE DOIT ÊTRE INQUIÉTÉ POUR  
DES OPINIONS MÊME RELIGIEUSES.

Frappé d'admiration & d'un respect vraiment religieux , le sage qui a contemplé cette inscription auguste , veut porter ses pas dans l'intérieur. A peine a-t-il franchi le vestibule , à ses yeux se montrent des ruines éparses , ensanglantées , des autels renversés , des membres palpitans , des ossements sur lesquels la rage du fanatisme épouse encore ses fureurs ; & dans un lointain sillonné par la foudre & les éclairs , la glacière de Jourdan , & les exécuteurs des 2 & 3 septembre. Le fondateur de notre liberté , Mirabeau alloit en devenir

le fléau. Ses successeurs, héritiers de ses vices, mais non de son génie, ont achevé son ouvrage en architectes barbares, qui se sont empressés d'abattre même ce portique imposant élevé à si grands frais. Les ames fières, sur-humaines d'un Vergniaux, d'un Bazire, d'un Condorcet lui-même, ont rampé sous les vulgaires jalousies d'une troupe de jansénistes. Il a fallu encore entendre, au dix-huitième siècle, les mons de *schisme*, d'*hérésie*, de *non-conformistes* : & une classe d'hommes ne s'est appelée libre, qu'en faisant des milliers d'esclaves! Nation française! tu n'es pas digne de la liberté, si tu ne reconnois enfin que le pouvoir législatif n'a pas le droit de prescrire à l'esprit

ce qu'il doit croire, au cœur ce qu'il doit aimer ; que tous les cultes, même celui du papiste, sont égaux devant la loi, comme devant celui qui n'a point d'égal ; que le ministre d'une religion quelconque est homme, & doit, à ce titre seul, paroître sacré à tous les yeux ; que tout citoyen conformiste ou non, doit jouir en paix des droits inhérens à sa personne, droits de sûreté, de liberté, de propriété, droits indépendans, de toute combinaison politique, parce qu'ils sont antérieurs à toute institution sociale ; droits dont la violation partage la société en bourreaux & en esclaves, droits enfin dont la tyrannie peut bien suspendre l'exercice, mais qu'elle n'anéantira jamais.

P.

## PEUPLE. PARIS.

QUELLE a été notre destinée depuis le commencement de la révolution? Le parlement la provoque, M. Necker la décide, Louis XVI, la consent: le parlement est pour nous un aréopage, Monsieur Necker un Sully, Louis XVI un Henri IV. L'assemblée nationale se forme, s'élève, engloutit le parlement, ces états généraux *au petit pied*. Semblable aux serpents de Moïse qui dévore les serpents d'Egypte, Mirabeau dévore le charlatan

Iatan Necker. Louis XVI proclamé le restaurateur de la liberté française n'en sera bientôt plus que le dernier ennemi. Voilà Mirabeau qui regne sur les débris de tous les genres de despotisme : la foudre tombe du ciel , & l'emporte au milieu de ses triomphes. Sa mort est une calamité pour l'empire français ; deux jours plus tard elle ne nous eût paru que le juste châtiment de ses variations ; et peut-être que sa cendre attend l'explosion des vengeances. Clermont - Tonnerre s'étoit fait une célébrité , une réputation de patriotisme : la Providence l'attendoit à son club monarchique , & à la journée du 10. Barnave , Dandré , les Lameth ,

occupent un moment la scène : ils n'ont fait que la préparer à Pétion, à Robespierre, à Danton. Mottier est l'exécration du peuple, après en avoir été l'idole. Toute-puissante au champ de Mars, la garde nationale de Paris tremble quelques semaines après devant une poignée de sans-culottes ; & voici les rois du jour. Avec eux des prêtres qui se disoient patriotes pour avoir juré de ne pas se laisser mourir de faim , partagent le sceptre de l'opinion. Encore un moment , & ils vont retomber dans la fange d'où on les a tirés. Peuple ! Peuple !

Animal superstitieux  
Dont l'instinct est d'avoir un maître ,

Et de tendre , en fermant les yeux ,  
 Son front stupide au joug du prêtre ,  
 Et son dos à l'ambitieux !

C'est vainement que d'âge en âge  
 Le peuple a vu tant d'imposteurs  
 Cacher , sous des dehors trompeurs ,  
 L'instrument de son esclavage .  
 Son sort est de croire toujours .  
 Chaque être suit sa destinée ,  
 Dont rien ne peut changer le cours .

La mouche vit pour l'Araignée :  
 Pour le bec tranchant des faucons  
 La colombe semble être née ;  
 Et notre race infortunée  
 Pour les menteurs et les fripons .  
 La taupe , à plaisir façonnée  
 Pour les mystères amoureux ,  
 Cet être obscur et solitaire ,  
 De tous les êtres de la terre  
 Seroit-il donc le plus heureux ?

On n'a pas fait encore une ob-  
servation aussi simple pourtant  
qu'elle est capable de nous éclairer  
sur le caractère du peuple parisien ,  
& sur celui de la révolution. Qui fit,  
au siècle dernier, la révolution de  
la fronde ? le peuple de Paris.  
Qui est-ce qui commença & soutint  
la ligue sous le meilleur des Henrys ,  
( Il y a trois mois nous aurions  
dit , sous le meilleur des rois &  
des hommes ) ? le peuple de Paris.  
Qui est-ce qui danfoit autour des  
buchers allumés contre les hugue-  
nots , dans les regnes malheureux  
de François II , de Henri II , de  
François I ? le peuple de Paris ; et  
la guerre des Maillotins , des Ca-  
bochiens , des Armagnacs ou d'Or-

léans, d'un Marcel &c. &c. quel peuple en fut l'instrument. ....  
jeurs la victime ? Le peuple de Paris.

---

## A N E C D O T E O R I E N T A L E.

ON apportoit à un Calife de Syrie la tête de son concurrent au califat. Tous les courtisans, suivant l'usage, le félicitoient sur son bonheur. Le vieillard seul gardoit un profond silence : à quoi pensestu donc bon homme ? lui dit le Calife. Je pensois répondit le vieillard, que dans cette même place où je suis, j'ai vu présenter la tête

( 78 )

de Hosain à Obéid: celle d'Obéid  
à Mocktar : celle de Mocktar à  
Musab; & que voilà celle de Musab  
qu'on te présente.

## Q

## Q U A K E R S.

S'il existait jamais sur la terre une société faite pour réaliser la brillante chimère de l'âge d'or, c'est la secte connue sous le nom de Quakers. A ce nom respectable & cher :

La vive imagination ,  
 Sur l'aile de l'illusion ,  
 Me transporte en Pensylvanie.  
 Là , Boston devient ma patrie :  
 J'y trouve l'ensemble enchanteur  
 Des biens et des vertus que j'aime ,  
 La paix , des loisirs sans langueur ,  
 De la sagesse sans système :

De Ruthi , la grace et la candeur ,  
 De Booz , la bonté suprême ;  
 Le gage enfin du vrai bonheur . . . .  
 O Quakers fortunés ! ô rois de vos montagnes ,  
 Quand pourrai-je , avec vous , cultiver  
 ces campagnes  
 Où l'homme , pénétré de sa haute importance ,  
 Connait ses droits , sa dignité ,  
 Voit dans la loi sa sûreté .  
 Pense , s'explique , agit , marche avec  
 l'assurance  
 D'un enfant de la liberté ,  
 Laisse chacun suivre la voix  
 De l'honneur , de sa conscience ;  
 Et parle moins de tolérance  
 Pour mieux en respecter les loix .  
 C'est pourtant une réflexion  
 aussi affligeante que les résultats  
 en sont incontestables , que ces

hommes dont la philosophie est si fière , sont réellement reprovés par l'esprit de notre révolution. Elle veut des sermens , & les Quakers n'en peuvent pas faire. Rigides observateurs de l'Évangile , ils y ont vu que le maître défend à ses disciples toute espèce de serment : le refus en feroit donc des refractaires , donc des victimes dévouées à l'exhérédation civile , à l'ignominie , à la mort , & ce qui est pis encore , à tous les supplices de l'indigence.

---

**R.****RÉVOLUTION.**

Mes amis les Marseillois, je suis vieux & conteur de mon naturel; ( que voulez-vous, chaque âge a ses défauts? ) Puisque vous voilà dans les murs de notre capitale, si loin de vos foyers & des galères, si loin de l'ennemi, tandis que dévorés de faim, de froid & de fatigues, nos braves Parisiens vous livrent à discrétion & les loisirs de la paix & les délices de Capoue; je m'en vais vous

raconter quelques histoires du bon vieux temps. Tenez : on parle tant de patrie & de liberté, de despotisme & de justice ; ce sont de bien beaux mots que tout cela, & qui sont gravés en traits de flamme dans tous nos cœurs ; il faut que j'en parle aussi, moi, pour vous dire comment les entendoient certains paysans du quatorzième siècle, qui se connoissoient en liberté, pas aussi bien que vous, mais mieux peut-être encore que les Grecs & les Romains.

Après que Grizler fut mort percé, comme vous savez tous, d'un coup de flèche, qui lui fut décoché de la main de Guillaume Tell, l'Autriche envoya, pour le remplacer

dans son gouvernement, Landerberg, dont le caractère ardent & vindicatif s'était déjà signalé par des actes de violence. L'indignation exalta les courages, & les suisses sentirent qu'ils n'étoient pas faits pour l'esclavage. La conspiration fut si bien conduite, que tous les forts d'Uri, d'Underwald & de Schwits furent enlevés à la-fois. La conquête de ces véritables Bastilles de la Suisse ne contribua pas médiocrement à les enflammer. Pénétré de plus en plus du sentiment de sa force, le peuple renversa ces honteux monumens de son antique servitude, & ne voulut pas qu'il restât le moindre vestige du pouvoir des empereurs, & de la tyrannie de leurs délégués... Mes

Mes enfans , laissez moi m'arrêter un moment : mon ame a besoin de contempler les premiers trophées de la liberté Suisse : cette image consolante me ramène auprès du berceau de notre liberté française ; & jusqu'à ces jours fameux où mes yeux , prêts à s'éteindre , virent s'écrouler les dernières pierres de l'antre de la tyrannie , je m'étois plaint au ciel de n'avoir point fixé ma naissance & ma patrie trois siècles plutôt , aux pieds des forts démolis d'Uri , d'Underwald & de Schwits....

Je reprends mon récit. Dans de semblables dispositions , que ne devoit pas craindre Landerberg ? Un écrivain , qui nous a transmis cette

histoïre , ajouté ces mots : repré-  
sentez-vous cet homme en proie  
à la populace révoltée de Londres ,  
d'Amsterdam , ou de Paris ; il eût  
été massacré , mis en pièces , & dé-  
voré par ces mêmes patriotes , qui ,  
aux jours du 14 Juillet , du 5 & 6  
Octobre , du 20 Juin , du 10 Août ,  
du 2 & 3 Septembre , promenèrent  
sur leurs piques des têtes sanguinolentes ,  
des bras mutilés , des cœurs palpita-  
tans , & s'en firent des festins di-  
gnes d'Atrée. Les Suisses , quoique  
courbés depuis long-temps sous le  
despotisme , dont l'effet ordinaire  
est d'avilir les ames , & de les ren-  
dre petites & cruelles , les Suisses  
ne voulurent pas cimenter les fon-  
dements de leur bonheur par un

sang vil. Il n'y eût point là de Barnave, de Jourdan; point de Robespierre, ni de Marat. Ils se contentèrent de conduire Landerberg & ses satellites un peu au delà des frontières de leur pays, & l'un d'eux lui tint à-peu-près ce discours: » Nous avions des droits & des priviléges, vous les avez violés; vous avez attenté à l'honneur de nos femmes & de nos filles; vous avez traité en bêtes de somme les plus fidèles sujets de l'empire; .. nos fers sont brisés, & vous êtes dans nos mains .... Mais rassurez-vous, nous ne sommes pas des bourreaux: vous en trouverez assez dans les remords qui vous attendent, & dans le mépris des gens

de bien ; partez donc , & si la foi du serment ne vous semble pas une vaine chimère , jurez que vous ne reparaîtrez jamais dans les lieux où l'on vous abhorre , & où votre mémoire sera toujours en horreur».

Ce n'est pas à ces hommes-là que l'Abbé Syéis eût adressé ce reproche énergique : *ils veulent être libres , & ne savent pas être justes.*

Ce n'est rien encore : l'empereur n'avait pu voir sans un chagrin profond cet élan sublime d'un patriotisme capable de féconder toutes les ames. Il fait marcher contre les Suisses une armée de cinquante mille hommes. Arrivée aux pas de Morgarren , cette armée devait , au sortir du défilé , se partager en dif-

fêrens corps , & envahir les trois  
 cantons à-la-fois. Leur salut dépen-  
 dait donc de la conservation de ce  
 passage , & les Suisses n'avaient pu  
 y porter qu'un petit corps de treize  
 cens hommes. Dans cette position  
 critique , cinquante vagabonds ,  
 flétris par le fer de la justice ,  
 bannis du territoire des trois can-  
 tons , échappés à la mort par un  
 reste de pitié , font demander aux  
 magistrats de Schwits la permission  
 de mériter leur grace & de com-  
 battre sous leurs yeux. Marseillois  
 écoutez bien : la proposition est  
 rendue à la petite armée , qui ré-  
 pond sans balancer ; *de telles gens*  
*ne sont pas dignes de mourir avec*  
*nous.*

---

ROBESPIERRE,  
*IMPROPTU fait à la Convention  
Nationale, après un discours de  
Robespierre.*

Je ne m'étonne plus que l'ardent Robespierre,  
A tous les rois ait déclaré la guerre :  
Contre Louis & tous les potentats,  
En bon parent, sa rage sanguinaire,  
De son oncle Damien, veut venger le  
trépas.

## S

## SANS - CULOTTES.

IL n'est personne qui n'ait entendu parler du succès prodigieux qu'obtint en Angleterre la comédie des Gueux. Cette farce burlesque, mêlée des mouvemens les plus sérieux, & des images dégoûtantes de la licence & de la plus ignoble crapule, devint tout à coup la folie & l'unique spectacle de Londres. Les provinces singèrent bientôt la capitale ; en un moment tout fut gueux d'un bout de la Grande-Bretagne à l'autre. Les acteurs prin-

cipaux y firent leur fortune ; c'est un excellent fonds que la stupidité vulgaire ! Quelques-uns furent promenés en triomphe, obtinrent même des brevets d'apothéose. Cinq années s'écoulèrent ; le charme se dissipa, & tout le monde se demandait pardon de son yvresse ; il n'y eût pas jusqu'aux plus fous qui ne se défendissent du soupçon d'avoir été séduits. Sans-culottes ! Sans-culottes ! voilà cinq ans que la farce dure ! Cinq années n'ont-elles pas donné à chacun de nous le temps de se faire des culottes ?

#### ANECDOTE.

UN abbé français, nommé Ma-

lotru , personnage tout-à-fait singulier , qui vivait en 1640 , s'aperçut en disant la Messe que M. Lasson , homme de beaucoup d'esprit , riait avec un de ses amis . Cet abbé n'eut pas<sup>9</sup> plutôt achevé sa Messe , qu'il envoya chercher un sergent , & fit assigner Lasson en réparation d'honneur , pour avoir osé rire de lui . Comme M. Lasson peignait parfaitement bien , il fit le portrait de sa partie adverse , & se tint tranquille . L'affaire fut portée au Bailliage de Caen . Avant de rapporter la suite de ce procès , il est bon d'apprendre au lecteur que ce M. Malotru était aussi laid que son nom , et qu'il s'habillait d'une manière gro-

tesque ; il avait en tout temps neuf calottes sur la tête , sa perruque était mal-propre , & mise de travers ; tout mal peigné qu'il était , on ne pouvait pas dire que c'était un sans-culotte , car il en portait neuf , neuf collées l'une sur l'autre . Après que l'abbé eut prononcé son plaidoyer , Lasson , pour toute réponse , déploye son portrait , en disant : il est vrai , messieurs , que je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant la figure de M. l'abbé , & je l'apporte ici telle qu'elle était ce jour-là : jugez-en vous-même , & s'il est quelqu'un de vous qui n'en rie comme moi , je m'avoue coupable ; au reste , je demande que cette figure soit mise au greffe

& paraphée, *ne varietur*, comme la meilleure pièce de mon sac. On s'attend bien au dénouement. Les juges tirent beaucoup, tout l'auditoire aussi, excepté M. l'abbé ; les deux parties furent renvoyées hors de cour, dépens compensés.

C'est de l'homme à *la grande calotte*, M. l'abbé Gouttes, aujourd'hui soi-disant évêque d'Autun, que nous tenons cette historiette sur M. Malôtru, qu'il appelloit *une anecdote de famille*.



---

T  
TUEURS.

TANDIS que l'assemblée constituante abattait ordres & corporations ; tandis qu'à la voix des Jacobins les antiques associations & jusques aux confréries venaient se perdre dans l'abyme de l'égalité , comme les troupeaux de harengs dans le ventre de la baleine ou du requin ; une association nouvelle s'élevait à l'ombre de la pacifique législation , dont la France venait de recevoir le présent. Elle se formait

moit avec ses statuts, sa hiérarchie, ses armoiries & ses symboles. Nous allons mettre sous les yeux des lecteurs quelques-uns des principaux articles de cet institut, tels qu'ils nous ont été communiqués par un des fondateurs.

## I.

La société se nommera la secte des *Tueurs* : comme celle des Jan-sénistes, elle attendra le moment favorable pour avouer son nom. Ils attendront patiemment que le temps les venge de leur obscurité première. Ils rendront à la société mère des Jacobins tous les hommages du respect & de la soumission, pourvu cependant que tout aille à leur gré.

## I

( 98 )

II.

Le lieu des assemblées continua d'être à Charenton, par reconnaissance pour le berceau de l'établissement, par égard pour le voisinage, qui peut fournir au besoin grand nombre d'adeptes.

III.

Le maire de Paris sera protecteur de ladite société, après qu'il aura fait serment de n'avoir des yeux & des oreilles qu'autant qu'il plaira à la compagnie.

IV.

Aux fêtes solennnelles, les membres de ladite société se partageront les divers quartiers de la capitale, pour y tenir tribunal dans

les endroits accoutumés, tels que l'hôtel du faubourg Saint-Germain ( l'Abbaye ), l'église des Carmes, rue de Vaugirard, l'hôtel du faubourg Saint-Antoine ( la Force ), la maison de la place Maubert ( le séminaire de Saint-Firmin ), la Mairie, Saint Lazare, Sainte-Pélagie, Bicêtre & la Salpêtrière, tandis que les frères s'assureront des barrières & de la cloche du Palais, qui sonna jadis le massacre de la Saint-Barthélemy.

## V.

Arrivés à leurs postes, le président prendra place, appuyé debout contre une table, entre les deux secrétaires ; le tribunal sera

( 100 )

composé de dix personnes : le président , les deux secrétaires , feront juges. Le reste formera le *pouvoir exécutif*.

V I.

On aura soin de tenir la table du tribunal pourvue de papiers , d'une écritoire , de *pipes* , & de quelques bouteilles de vin ( 1 ).

V II.

Il y aura pour les initiés un langage particulier , comme dans les loges maçoniques. Ainsi , pour envoyer à la mort , on dira : *à la Force ! à la Force ! &c.* de peur

---

( 1 ) Voyez la relation de M. de S. Méard , intitulée : *Mon Agonie de trente-huit heures* , 7<sup>me</sup> édit. p. 36.

d'offenser , parce vilain mot de mort , la délicatesse des oreilles parisiennes ; pour exprimer un homme condamné à être égorgé , on dira qu'il était un *traître* , un *conspirateur* , un *calotin*.

## VIII.

Chaque adepte recevra 24 liv. par sacrifice , lesquelles seront prélevées sur la vente des effets appartenans à la victime ( 2 ) : le reste sera adjugé à la nation , & la na-

---

( 2 ) V. *ibid.* page 55, et le citoyen Barbaroux à la tribune de la Convention nationale : » je ne cesserai de réclamer , que les vols n'aient été restitués , que les assassinats n'aient été punis ».

( 102 )

tion , ce seront les membres du tribunal & le pouvoir exécutif.

I X.

On s'assurera des élections à la commune , aux charges municipales , aux grades d'officiers , particulièrement dans les régimens de canonniers , & de la garde nationale parisienne , qui sera invitée de rester tranquille , & qui a promis d'obéir , sous peine d'être traitée comme les signataires de pétitions.

X.

Quand un homme condamné à mort offrira de racheter sa vie par le don d'une somme , le Tuteur pourra entrer en marché , sans toutefois qu'il lui soit permis de stipuler pour moins de six cens.

livres ; quand il l'aura reçue , il pourra relâcher ou exécuter à son gré ; s'il prend ce dernier parti , il écrira dans les journaux de sa société qu'il n'a tué que parce qu'on le payait en monnoie d'or & d'argent ; qu'ainsi il n'a point trahi la bonne-foi , puisqu'il avait accordé la vie à l'aristocrate , & qu'il n'a massacré que l'accapareur.

## X I.

Les devîses & armoiries de la société seront deux sabres à lames ensanglantées , qui se croiseront ; au-dessous un pistolet ; le tout surmonté d'une faulx , représentant la faulx de l'égalité.

## X I I.

Pour éterniser le souvenir des

)

journées du 2, 3, 4 & 5 Septembre , il sera frappé une médaille , représentant d'un côté les bustes de Damien & de Jourdan , coupe-têtes ; de l'autre seront gravés ces seuls chiffres , 1792. Légende : *sous la mairie du citoyen Péthion.* Il sera pareillement institué des fêtes civiques aux époques mentionnées ci-dessus , dont *l'ordre & la marche* seront indiqués par le comité d'instruction de la convention nationale. La Commune de Paris invitera le poëte Chénier à composer un nouvel hymne aux Marseillois , pour leur rappeler les services rendus à la patrie dans ces immortelles journées.

## V

*VALÉRIUS PUBLICOLA,*

Ce surnom qui veut dire ami du Peuple, fut un titre de gloire pour l'illustre romain qui en fut décoré, mais non pas un apanage bien opulent pour sa famille. On a observé que ses descendants ne tardèrent pas à se perdre dans les ténèbres de l'obscurité et de l'indigence.

De tous ces fousgueux tribuns, qui affectèrent la réputation de popularité, trop souvent aux dépens de la justice et de leur propre dignité, il n'en est presque pas un

seul qui n'ait payé de son sang les fragiles faveurs de la multitude. Licinius Stolon fait décréter par une loi , qu'un des deux consuls sera tiré du Peuple : cela n'empêcha point qu'il ne fût bientôt après cité en jugement et victime des loix mêmes qu'il avait portées.

Les deux Gracchus ne sont plus connus que par la mort violente , qui expia leurs coupables prétentions.

C. Marius , le père , ce consul plébéien , fut obligé de se tuer lui même. Marius son fils , héritier de tous ses vices , n'échappa à l'ignominie d'un supplice public , qu'en tendant la gorge à l'épée de Penticus Télésinus.

Flavius Fimbria , scélérat populaire , aux ordres du brigand Cinna , fait massacrer les chefs de la milice , pour se rendre agréable au Peuple à qui ils étoient suspects : bientôt après Cinna l'assiége dans Pergame , et l'oblige à s'y tuer de sa propre épée .

---

### T A B L E .

<i>Agraire. ( Loi )</i>	Pages 3
<i>Brōusse. ( la fille la )</i>	8
<i>Catholiques. Calvinistes.</i>	15
<i>Démons. Décemvirs. Démocratie.</i>	
<i>Damien.</i>	22
<i>Égalité.</i>	25
<i>Fleurs de lys.</i>	26
<i>Gouvernement.</i>	32

( 108 )

<i>Hymne des Marseillois. Sa parodie.</i>	page 36
<i>Journées des 2, 3 Septembre.</i>	40
<i>Les crimes &amp; le châtiment. Fable.</i>	
	42
<i>Kellermann.</i>	45
<i>Louis XVI.</i>	47
<i>Mirabeau.</i>	57
<i>Marat.</i>	60
<i>Necker.</i>	63
<i>Opinions religieuses, tolérance.</i>	67
<i>Peuple. Paris.</i>	72
<i>Quakers.</i>	79
<i>Révolution.</i>	82
<i>Robespierre.</i>	90
<i>Sans-Culottes. Anecdote.</i>	91
<i>Tueurs.</i>	96
<i>Valerius Publicola.</i>	105

F I N.

BIBLIOTHÈQUE  
DU  
SÉVIT.

